



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la troisième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le Jeudi, 8 février 2018 à 19 h 15 à l'école Saint-Philippe.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Isabelle Rossignol, Florence Paul, Manon Bélanger, Stéphanie Dionne, Éric Maltais.

Enseignants : Charles Bissonnette, Annick D'amours, Frédéric St-Pierre, Gabriel Dumont, Judith Garon en remplacement de Véronique Caron.

Personnel de soutien :

Direction : Nathalie Nolin

Commissaire : Céline Langlais

ÉTAIT ABSENT : Caroline Boutin, Caroline Caron

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Isabelle Rossignol accueille les membres, souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 17-18-024

Il est proposé par Monsieur Frédéric St-Pierre, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le varia ouvert.

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU C.É.

CÉ # 17-18-025

Il est proposé par Annick D'Amours, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 novembre 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Au point 4, Nathalie a rencontré M. Dallaire le 9 janvier dernier. Un bon contact a été établi. Au printemps on devrait avoir des poubelles et le lignage des jeux devraient être faits dans la cour d'école.

Au point 5.2.2, Nathalie mentionne qu'on pourrait s'informer auprès de Christophe le bibliothécaire pour l'achat de livres destinés aux parents.

La conférence de Paule aura lieu à l'agora de la polyvalente de La Pocatière, jeudi le 15 mars de 19h à 21h

Au point 5.3 À Saint-Philippe, le marché de Noël a été un franc succès. L'OPP a amassé \$644.

Au point 5.4 Pour les 15 minutes de surveillance, les parents volontaires n'ont pas eu à se déplacer, car l'enseignant a pu s'arranger pour arriver à temps.

Au point 6.3 OPP de Saint-Denis, désire vendre des cônes de bonbons et du fromage pour financer la Saint-Valentin.....Attention! Les entrées et les sorties doivent toutes passer dans le compte. On doit voir le dépôt total des fonds amassés et le retrait pour payer les fournisseurs. Par exemple, on ne peut payer le pain directement au boulanger avec l'argent amassé.

Au point 7.1 La vente des produits «PURE» a été un succès. À La Pocatière, on nous a dit que nous avons enregistré des records de vente!

5. DOSSIER DE DÉCISION

5.1 Autorisation pour les sorties éducatives

CÉ # 17-18-026

Service de garde des trois écoles, 12 mars, journée blanche au Centre de ski de fond de St-Philippe-de-Néri, 3\$ par enfant.

SAINT-DENIS :

SAINT-PHILIPPE :

Avant-midi plein air, le 1^{er} mars, au Centre de ski de fond de St-Philippe-de-Néri.

MONT-CARMEL :

Il est proposé par Judith Garon, et résolu :

QUE les modifications à l'horaire soient adoptées telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 17-18-027

5.2 Grille-matières 2018-2019

En 3^{ième} et 4^{ième} année, il est recommandé de retirer 30 minutes de l'univers social d'ajouter 30 minutes de mathématiques pour Saint-Philippe et Mont-Carmel.

En 4^{ième} année, 5^{ième} année et 6^{ième} année, il est recommandé de retirer 30 minutes de l'univers social d'ajouter 30 minutes en Atelier-Soutien aux élèves à St-Denis.

À la maternelle, le scénario 2 a été choisi aux deux écoles et on recommande 30 d'éducation physique et 30 minutes de musique à Mont-Carmel tout comme à Saint-Philippe.

Il est proposé par Frédéric St-Pierre, et résolu :

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.

6. DOSSIERS DE CONSULTATION

6.1 Consultation des conseils d'établissement sur l'organisation scolaire 2017-2018 (articles 40 et 211LIP)

CÉ # 17-18-028

Considérant le projet d'organisation scolaire 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 proposé par la commission scolaire;

Saint-Philippe : La totalité des locaux est mise à la disposition de l'école. Le gymnase et les locaux attenants au gymnase sont mis à la disposition de la communauté, par entente avec la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri.

Mont-Carmel : La totalité des locaux est mise à la disposition de l'école.

Saint-Denis : La totalité des locaux est mise à la disposition de l'école. Le gymnase et les locaux attenants au gymnase sont mis à la disposition de la communauté, par entente avec la municipalité de Saint-Denis-De la Bouteillerie.

Il est proposé par Stéphanie Dionne et résolu

QUE le Conseil d'établissement :

AVISE la Commission scolaire qu'il est en accord avec le projet d'organisation scolaire 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 tel que proposé.

MANDATE la directrice de l'école pour qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Commission scolaire dans les délais prescrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. DOSSIER D'INFORMATION

7.1 Critères d'inscription à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire

Madame Nathalie présente l'information.

8. INTERVENTION

8.1 Personnel enseignant - Mont-Carmel

Louise propose de faire une campagne de financement pour maintenir notre belle bibliothèque vivante. On veut acheter de nouveaux livres à chaque année!
Vente de cônes de bonbons (6\$) et chocolats (7\$) pour Pâques avec un profit de 2\$ et 2,40\$ respectivement, dans la semaine du 12 février jusqu'au 13 mars avec livraison dans la semaine du 26 mars.

Semaine du bonheur : activités à chaque jour, activité multi-âge : décoration des fenêtres, contes animés par les professeurs, courrier du cœur, fabrication d'un livre collectif et collation spéciale.

St-Denis :

Après-midi jeux de société et récréation prolongée avec collation santé pour la St-Valentin le 13 février.

Les élèves ont commencé les ateliers de ski de fond.

St-Philippe :

Vendredi PM pop-corn et film pour toute l'école pour la St-Valentin.

8.2 Représentante du service de garde

La représentante du service de garde étant absente, Nathalie lit : « Un sondage a été envoyé aux parents en début de semaine pour connaître les besoins en garde pour la semaine de relâche. Le service de garde doit être fermé le lundi 5 mars pour formation du personnel. Le coût pour ces journées est de \$21, car aucune subvention n'est octroyée par le gouvernement. Pour l'instant aucune inscription, dans aucun des trois services de garde. Les parents ont jusqu'au 12 février pour manifester leurs besoins. Nous devons avoir un minimum de 15 enfants (les 3 services de garde ensemble) pour ouvrir. Les enfants seront regroupés un seul service de garde en cas d'ouverture. Dans les dernières années, le service de garde n'est pas offert dans nos milieux, par manque d'inscription.»

8.3 Représentante au comité de parents

La représentante n'a pu s'y présenter, mais les documents pertinents ont déjà été envoyés par courriel aux membres du Conseil d'établissement.

8.4 Commissaire

Mme la commissaire demande de la rétroaction sur les sommes allouées à l'aide aux élèves. Les enseignants et la directrice indiquent que les enseignants sont bien contents, mais qu'il aurait été effectivement plus facile d'avoir les budgets en début d'année pour simplifier la gestion.

9. CORRESPONDANCE

Semaine du 14 au 18 mai 2018, semaine de la garde scolaire, le 16 mai étant la journée privilégiée pour reconnaître le travail des éducateurs.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

11. VARIA :

11.1 Bibliothèque Saint-Philippe

Une demande de parents bénévoles a été envoyée afin d'apporter de l'aide à notre bibliothécaire qui viendra organiser et numériser les livres de la bibliothèque.

11.2 Sortie à Notre-Dame-du-Portage

Un parent a demandé à une représentante pourquoi la journée blanche s'est tenue à Notre-Dame-du-Portage plutôt qu'à St-Philippe-de-Néri. La sortie était le prix d'un concours que nous avons gagné. La participation au concours était motivée par la volonté de faire vivre une journée plein-air dans un nouvel environnement. Les élèves retourneront au Centre de ski de fond de St-Philippe également cet hiver avec l'enseignant d'éducation physique.

12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 avril 2018, à 19 h 15, à l'école Saint-Denis.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Manon Bélanger et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Isabelle Rossignol
Présidente

Nathalie Nolin
Directrice